

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 novembre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir. Étape B.

**Précision sur les disponibilités du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM relatives à l'examen des quatre (4) contrats d'achat de gaz naturel renouvelable (« GNR ») qui font l'objet de la [demande prioritaire B-0257](#) du 26 novembre 2019 d'Énergir.**

---

Chère Consœur,

Le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM désire préciser ci-après ses disponibilités qu'il avait indiquées dans sa [lettre C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0053](#) d'hier le 28 novembre 2019 quant à l'examen des quatre (4) contrats d'achat de gaz naturel renouvelable (« GNR ») d'Énergir qui font l'objet de sa [demande prioritaire B-0257](#) du 26 novembre 2019, à l'Étape B du présent dossier.

Dans cette [lettre C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0053](#) (*in fine*), nous avons indiqué :

*Compte tenu de l'échéance du 10 décembre 2019 énoncée par Énergir, nous invitons la Régie à rendre dès à présent une décision écrite levant la suspension, puis à tenir une audience sur le mérite des 4 approbations de contrats demandées durant la semaine du 2 au 6 décembre 2019 après les heures d'audience qui se tiennent en parallèle dans un autre dossier, ou subsidiairement le lundi 9 décembre 2019.*

Nous ajoutons à ce qui précède que le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM serait également disponible à toute autre date pour une audience orale (mais il nous semble qu'après le 9 décembre 2019, il deviendrait alors, dans les faits, trop tard pour que les contrats puissent être conclus et faire l'objet d'une décision de la Régie). Nous serions également disponibles si la Régie souhaite procéder par écrit (demandes de renseignements écrites, réponses écrites et représentations écrites); cela pourrait en effet constituer un moyen de **gérer l'échéance du 10 décembre 2019**.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', written over a horizontal line.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).